

Coopération Mali- Fonds monétaire International : Le FMI salue la résilience du Mali et la solidité de sa trajectoire économique

Du 10 au 21 novembre 2025, une équipe du FMI, conduite par Madame Wenjie CHEN a mené avec la partie malienne une mission virtuelle dans le cadre de la première revue du programme de référence (Staff Monitored Program, SMP) conclu en avril 2025. *Cette revue avait pour objectif d'évaluer les progrès accomplis par les Autorités maliennes, notamment en termes de mise en œuvre des engagements convenus et de performances macroéconomiques.*

Pour mémoire, le Mali a subi des inondations en 2024, qui ont induit la destruction de bétails, d'écoles et d'infrastructures. Pour aider le Mali à faire face aux effets de ces inondations, le FMI a octroyé une Facilité de Crédit Rapide (FCR) d'un montant de 72,969 milliards de FCFA. Cette FCR a été combinée avec un programme de référence assorti d'engagements à mettre en œuvre par les Autorités maliennes, sous forme de repères structurels ainsi que d'objectifs quantitatifs.

A l'issue de la mission, l'équipe du FMI a publié un communiqué de presse dans lequel elle a indiqué qu'elle est parvenue à un accord préalable avec les Autorités maliennes, sous réserve de l'approbation par la Direction Générale du FMI. Elle a également salué les efforts des Autorités maliennes, du fait de l'atteinte des repères structurels et des objectifs quantitatifs dont les délais étaient fixés au 30 septembre 2025. Pour l'équipe du FMI, les Autorités maliennes restent attachées à l'utilisation transparente du décaissement du FMI au titre de la FCR d'avril 2025 et ont publié le premier rapport trimestriel sur l'utilisation de ces ressources, ainsi que des informations détaillées sur la passation des marchés, y compris les processus de sélection et les bénéficiaires effectifs.

Concernant les performances macroéconomiques, le FMI a pris en compte les défis auxquels le Mali est confronté, notamment les effets des inondations, les attaques terroristes ainsi que les crises du carburant et de l'électricité et le différend avec la société Barrick Gold. A cet effet, le FMI a revu à la baisse ses perspectives de croissance en ce qui concerne le Mali. Ainsi, selon les estimations de l'équipe du FMI, ces différentes crises, combinées à la baisse de l'aide humanitaire, ont impacté négativement la croissance économique qui devrait atteindre à 4,1 % en 2025 et l'inflation s'établira à un niveau inférieur à 3% en 2025.

Pour 2026, toujours selon leur perception de la situation économique, le volume des activités enregistrerait une accélération de la croissance à 5,5% en rapport avec une reprise de la production aurifère et une amélioration progressive des conditions de sécurité. Quant à l'inflation, elle devrait fléchir à 2,5%, largement conforme à la norme communautaire de 3%.

Il est important de signaler que les développements ci-dessus correspondent à la perception de l'équipe du FMI en ce qui concerne les performances macroéconomiques du Mali. Le communiqué de presse est un document du FMI, qui fournit l'appréciation de l'équipe. A ce titre, des écarts peuvent exister entre les chiffres qui sous-tendent cette appréciation et ceux expliquant l'opinion des autorités maliennes, axée sur les données factuelles des services officiels.

Ainsi, dans le cas d'espèce, les Autorités maliennes, sur la base des statistiques produites par les services techniques pour l'année 2025, ont réaffirmé leur projection initiale de **croissance économique à 6,1%**, en rapport avec le raffermissement du volume des activités dans l'ensemble des secteurs. Singulièrement, on note un rebond notable de l'activité dans le secondaire, avec un accroissement de 10,3% en 2025, après la contraction de 3,3% en 2024.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation du niveau général des prix, ressortirait à + 2,5% en 2025, inférieur au seuil de 3%, en lien avec les mesures de soutien du Gouvernement en faveur de la population et des acteurs économiques et une bonne campagne agricole.

L'encours de la dette rapporté au PIB est projeté pour 2025 à 41,7% et reste largement en deçà de la norme communautaire qui est de 70%, ce qui traduit l'efficacité de la politique d'endettement du Mali.

Le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 3,9 % du PIB en 2023 à 2,6 % en 2024, grâce à des efforts significatifs de maîtrise des dépenses courantes et à l'amélioration des recettes fiscales. Il *est projeté* à 2,7% en 2025 (estimation), un niveau en dessous du critère de convergence communautaire de l'UEMOA de 3%.

Concernant le taux de chômage, il suit une tendance à la baisse depuis 2021. En effet, il est passé de 6,1 % en 2021 à 3,5% en 2024 en passant par 5,4% et 4,7% respectivement en 2022 et 2023. Le taux est estimé à 5,9% en Afrique subsaharienne et 4,9% dans le monde en 2024.

S'agissant de l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 305 805 F CFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 43,3% en 2024 contre 43,9% en 2023, soit une baisse de 0,6 % de points.

Pour 2026, les perspectives font état d'une croissance de 6,3%, du fait de l'embellie attendue dans l'ensemble des secteurs (et même des branches). Le taux d'inflation, pour sa part, est attendu à +2,0%, niveau conforme à la norme communautaire de l'UEMOA.

Il est important de signaler que ces perspectives pourront être revues à la hausse, en liaison essentiellement avec la fin du différend avec la société Barrick, qui se traduirait par une hausse des recettes intérieures mobilisées et un accroissement notable de la production d'or en 2026.

Pour la même période de la revue, la Commission de l'UEMOA, sur la base des indicateurs produits au titre de la surveillance multilatérale dans les pays de l'UEMOA, a félicité le Mali au regard de ses performances macroéconomiques liées, notamment, *au taux de croissance, au taux d'inflation, au déficit budgétaire et à l'encours de la dette rapporté au PIB, qui s'établissent respectivement à 5,0%, 3,2%, -2,2% et 42,2%. Pour fin 2025, les mêmes indicateurs sont projetés par la Commission à 6,0%, ≤ 3%, -2,9% et 42,0% respectivement.*

En définitive, cette mission réussie du FMI, au-delà des chiffres, envoie un message clair aux Partenaires au développement, aux investisseurs et aux marchés :

- le Mali tient le cap de la mise en œuvre satisfaisante des réformes ;
- le Mali honore ses engagements malgré les chocs ;
- le Mali renforce progressivement les fondations d'une croissance durable, portée par une meilleure gestion des finances publiques et une gouvernance plus transparente ;
- les Autorités restent engagées à faire du Mali une économie résiliente, crédible et tournée vers l'avenir, au service de la souveraineté nationale et du bien-être des populations.